CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-ROCH

AVIS DE CONVOCATION

Procès-verbal de la huitième assemblée de l'année 2016 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch, tenue le 27 octobre 2016, à 19 h, à l'École nationale d'administration publique, 555, boulevard Charest Est

PRÉSENCES :

Mmes	Alexandrine Cardin-Dubé	Administratrice cooptée (2017)
	Emmanuelle Cardu-Gobeille	Administratrice (2017)
	Karine Mutchmore	Secrétaire (2018)
MM.	Simon Gauvin	Président (2017)
	Kevin Mark	Trésorier (2017)
	Nicolas Saucier	Vice-Président (2018)
	Raphaël Gagné Colombo	Administrateur (2018)

Il y a quorum.

ABSENCES :

Mme	Chantal Gilbert	Conseillère municipale
	Mériem Bélaïchouche	Administratrice cooptée (2017)

AUTRES PRÉSENCES :

MM.	Daniel Leclerc	Ville de Québec, conseiller en consultations publiques
	Marc-Alexandre Landry	Secrétaire de rédaction

Outre les noms mentionnés ci-dessus, 7 personnes assistaient à l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

16-08-01 Ouverture de l'assemblée

16-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

16-08-03 Présentation des administrateurs

16-08-04 Adoption du procès-verbal du CA du 29 septembre 2016
- Adoption
- Affaires découlant du procès-verbal

16-08-05 Présentation du projet «Ville durable : la mobilité au coeur de nos quartiers» par Stéphane Schaal, Coordonnateur au Conseil régional de l'environnement

16-08-06 Période d'information de la conseillère municipale

16-08-07 Période de questions et commentaires du public

16-08-08 Fonctionnement interne du conseil de quartier
- Secrétariat de rédaction

16-08-09 Demandes et projets divers
- Présentation du projet de concours international de Sapin de Noël de Saint-Roch
- Concours photo

16-08-10 Dossiers de travail
- Table de concertation Vélo
- 5 à 7 du CQSR
- Graffitis
- Comité vigilance Port de Québec
- Les «valoristes»

16-08-11 Enjeux divers
- Loi 109 / abolition du processus référendaire
- Hébergement de type AirBnB
- Agent de mixité de l'Engrenage

16-08-12 Période de questions et commentaires du public

16-08-13 Trésorerie
- Budget et état des revenus et dépenses
- Paiement pour secrétariat de rédaction

16-08-14 Correspondance
- Courriel de M. Robert Latour pour bibliothèque Gabrielle-Roy
- Suivi pour stationnement sur rue de M. Julien Cardinal
- Sollicitation pour le «Grand PinchOff»

16-08-15 Annonces
- L'Halloween dans Saint-Roch le 28 octobre

- Prix du public des Mérites d'architecture

16-08-16 Divers

16-08-17 Levée de l’assemblée

16-08-01 Ouverture de l'assemblée

M. Simon Gauvin, président, procède à l'ouverture de la huitième assemblée de l'année 2016 du Conseil de quartier de Saint-Roch.

16-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. KEVIN MARK DÛMENT APPUYÉ PAR MME KARINE MUCHMORE, IL EST RÉSOLU d'adopter (avec l'annulation du point 16-08-22 [présentation du projet « Ville durable » par Stéphane Schaal] et du point 16-08-23 [période d'information de la conseillère municipale]) l'ordre du jour de l'assemblée du 27 octobre 2016 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch.

Adoptée à l'unanimité

16-08-03 Présentation des administrateurs

M. Simon Gauvin invite les administratrices et les administrateurs à se présenter respectivement.

16-08-04 Adoption du procès-verbal du CA du 29 septembre 2016

- Adoption

SUR PROPOSITION DE MME KARINE MUTCHMORE DÛMENT APPUYÉE PAR M. NICOLAS SAUCIER, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil de quartier du 29 septembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

- Affaires découlant du procès-verbal

Aucun(es)

16-08-05 Présentation du projet «Ville durable : la mobilité au coeur de nos quartiers» par Stéphane Schaal, Coordonnateur au Conseil régional de l'environnement

En l'absence de M. Stéphane Schaal, ce point est annulé.

16-08-06 Période d'information de la conseillère municipale

En l'absence de Mme Chantal Gilbert, conseillère municipale, ce point est annulé.

16-08-07 Période de questions et commentaires du public

Aucune question, aucun commentaire

16-08-08 Fonctionnement interne du conseil de quartier

- Secrétariat de rédaction

M. Marc-Alexandre Landry assume le poste de secrétaire de rédaction pour la séance tenante mais ne crois pas pouvoir continuer pour les autres rencontres. Le conseil est donc toujours à la recherche d'un(e) candidat(e) pour remplir le poste de secrétaire de rédaction. Mme Karine Mutchmore invite les personnes intéressées à contacter le conseil de quartier.

16-08-09 Demandes et projets divers

- Présentation du projet de concours international de Sapin de Noël de Saint-Roch

Présenté par Mme Alexandrine Cardin-Dubé et M. Jean Sébastien Wright, le concours se veut être une occasion unique d'embellir le quartier Saint-Roch durant la prochaine période des fêtes. Une trentaine de sapins pourront ainsi être exposés à travers le quartier. Le projet vise à promouvoir un sentiment d'appartenance de la part des citoyens de Saint-Roch en leur permettant de décorer les sapins à leur image. Cet événement est présenté comme une occasion idéale de célébrer ensemble les fêtes.

L'installation des sapins est prévue pour le 2 et 3 décembre 2016. Ce projet est également en attente de certaines autorisations ainsi que l'obtention des fonds nécessaires.

Résolution CA-16-41
Concernant le projet de Concours international de sapin de Saint-Roch

- Considérant que ce projet correspond à l'objectif 5 du plan d'action du Conseil de quartier, soit favoriser la mixité sociale, l'animation, et une vie de quartier saine, vivante et dynamique;
- Considérant le projet de Concours international de sapin de Noël de Saint-Roch présenté par la Société de développement commercial Centre-ville de Québec (SDC) et la Table de quartier l'Engrenage et le budget présenté;
- Considérant l'outil d'aide au versement d'une subvention de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou pour les projets d'initiative du conseil de quartier;

SUR PROPOSITION DE M. NICOLAS SAUCIER, DÛMENT APPUYÉ PAR MME EMMANUELLE CARDU-GOBEILLE, IL EST RÉSOLU :

- De réserver le montant de 2500 $ à la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch et la Société de développement commercial Centre-ville de Québec (SDC) l'achat de sapin et de pieds dans le cadre du projet «Concours international de sapin de Saint-Roch»;
- Que le conseil de quartier demande à l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de lui verser ce montant dans le cadre de l'exercice de son pouvoir d'initiative ;
- Que le conseil de quartier verse ce montant sur présentation de factures et sur dépôt d'un bilan de l'activité;
- De mandater Mme Alexandrine Cardin-Dubé, comme représentante du conseil de quartier au sein du comité organisateur pour l'élaboration et la prise de décisions concernant le projet.

Adoptée à l'unanimité

Mme Alexandrine Cardin-Dubé, directrice générale de la SDC, a déclaré son conflit d'intérêts et s'est retirée du vote par rapport à cette résolution.

- Concours photo

Les résultats du concours seront exposés dans la vitrine de la salle du conseil d'arrondissement donnant sur la rue Saint-Joseph d'ici la fin du mois de novembre.

16-08-10 Dossiers de travail

- Table de concertation Vélo

La table de concertation s'est réunie pour discuter des lacunes dans les consultations récentes aux citoyens avant l'implantation des pistes cyclables, notamment celle qui a eu lieu à Saint-Sauveur. Ces consultations ont laissé plusieurs citoyens insatisfaits puisqu'elles ont été faites trop rapidement et à la dernière minute. La table désire interpeler la Ville de Québec pour inclure davantage les conseils de quartier ainsi que la table de concertation dans ses démarches.

Q : Est-ce que la plupart des insatisfactions proviennent des cyclistes eux-mêmes? (Concernant la nouvelle voie cyclable sur Marie de l'Incarnation)
R : Non, car la plupart traitent de la perte d'acquis de la part d'automobilistes.

C : Le processus d'exécution actuel du plan directeur ne fait que ralentir l'implantation de pistes cyclables. Il y a un véritable retard de la ville de Québec à ce sujet. Pour ce qui est des plaintes faites par les automobilistes, il ne s'agit que d'un ralentissement mineur de la circulation.

C : Une réforme des consultations en amont doit se faire afin d'améliorer la communication des décisions dès le départ.

Q : De quelle façon devons-nous organiser ces consultations?
R : Il faut une meilleure consultation publique, et ce, dès le départ.

C : La consultation publique donne la possibilité aux citoyen(ne)s de prendre connaissance des décisions avant de pouvoir les appliquer au projet. Ceci ne peut qu'aider le projet à accélérer.

Résolution CA-16-42
Proposition pour des consultations en amont sur le déploiement de la Vision Vélo de la Ville de Québec

- Considérant certains projets de déploiement de la vision vélo de la ville de Québec ont un impact important sur l'aménagement des rues, la signalisation, le stationnement et plus généralement la mobilité dans les quartiers ;
- Considérant que lors de consultations sur les aménagements proposés on se retrouve souvent dans une situation d'opposition entre cyclistes et des citoyens voulant préserver les acquis en termes de mobilité automobile et de stationnement. Ces consultations ont

aussi révélé que bien d'autres problématiques étaient vécues par les citoyens comme la vitesse et la signalisation ;
- Considérant qu'il serait plus positif d'aborder les réaménagements plus globalement en termes de mobilité et d'apaisement de la circulation ;
- Considérant que les conseils de quartiers peuvent jouer leur rôle d'organisme de consultation et de changement dans leur quartier ;

SUR PROPOSITION DE M. KEVIN MARK, DÛMENT APPUYÉ PAR M. NICOLAS SAUCIER, IL EST RÉSOLU :

- De mandater les conseils de quartier avec l'aide des fonctionnaires de la ville, pour faire une consultation auprès des citoyens résidents sur les problématiques et besoins en rapport avec les rues ou tronçon de rues qui vont être affectés significativement par un projet de piste cyclable.
- Cette consultation sera faite avant une proposition formelle d'aménagement et pourra ainsi répondre à court et/ou moyen terme à ces problématiques et non pas seulement le tracé de la piste cyclable. Elle permettra ainsi qu'une plus grande partie des citoyens y trouvent leur compte et devrait apaiser le climat de confrontation.
- Que la Ville de Québec informe officiellement les conseils de quartier pour tous les projets d'aménagements cyclables sur leur territoire avant que ceux-ci ne soit réalisés.

Vote : 6 personnes pour et 1 personne contre (Raphaël Gagné Colombo)

Adoptée

- 5 à 7 du CQSR

Cette année, l'événement mettra en vedette la Maison des Enfants. Le 5 à 7 prévu pour le 27 novembre 2016 ne peut avoir lieu dû à un problème de disponibilité avec le Tam Tam Café. Il y a cependant possibilité de le déplacer au mardi 6 décembre 2016. Il est aussi question d'une possible relocalisation de l'événement.

- Graffitis

M. Nicolas Saucier fait mention des préoccupations de plusieurs citoyens face à une hausse notable du nombre de graffitis dans le quartier Saint-Roch. Une politique de la ville comportant plusieurs volets expliquant les différentes façons de s'attaquer au problème est prévue pour entrer en vigueur à partir de 2017.

Résolution CA-16-43
Concernant le problème des graffitis dans le quartier Saint-Roch

- Considérant que la Ville de Québec travaille présentement à l'élaboration d'une politique concernant les graffitis ;
- Considérant que le nombre de graffitis a fortement augmenté ces dernières années dans les quartiers centraux de Québec, notamment dans le quartier Saint-Roch qui compterait plus de 40% des plus de 7600 graffitis repérés en 2015 dans l'arrondissement La Cité-Limoilou ;
- Considérant que les graffitis apparaissent en plus grand nombre qu'il est actuellement possible de les effacer avec les ressources mises à la disposition des citoyens ;

- Considérant que plusieurs citoyens se plaignent du problème des graffitis qui déparent leurs propriétés et donnent un aspect délabré à certains secteurs du quartier ;

SUR PROPOSITION DE M. NICOLAS SAUCIER, DÛMENT APPUYÉ PAR MME EMMANUELLE CARDU-GOBEILLE, IL EST RÉSOLU :

- De demander à la Ville de Québec que davantage de ressources soient fournies aux citoyens dès 2017 afin de leur permettre d'effacer eux-mêmes ou de faire effacer par des gens qualifiés, et ce rapidement, les graffitis apposés sur leurs propriétés ;
- De transmettre cette résolution à la ville de Québec ainsi qu'aux responsables de l'élaboration de la politique concernant les graffitis.

Adoptée à l'unanimité

- Comité vigilance Port de Québec

Des consultations sont prévues pour l'année 2017 en vue du projet d'élargissement du port de Québec dont le processus est maintenant gelé. Une consultation sera destinée au public et une autre destinée aux experts. L'initiative citoyenne de vigilance du port de Québec prévoit également une rencontre avec l'entreprise Glencore.

- Les «valoristes»

M. Nicolas Saucier présente le compte rendu de l'évolution du projet des « valoristes ». Il s'agit d'un projet visant la création d'un centre de dépôt pour le recyclage de produits consignés afin de générer des bénéfices environnementaux, économiques et sociaux pour le quartier. M. Saucier soulève les points traités lors de la dernière réunion du comité et fait ressortir la pertinence d'un projet pilote afin de voir comment le projet serait reçu. Un partenariat avec l'organisme à but non lucratif, Entreprenariat Laval, a été mentionné.

16-08-11 Enjeux divers

- Loi 109 / abolition du processus référendaire

En vue de l'adoption de la loi 109 ayant pour but d'accroitre le pouvoir de la Ville de Québec en matière d'aménagement, les membres du comité s'interrogent fortement sur les impacts de l'abolition du processus référendaire. On explique également que ce projet de loi est perçu d'un œil très négatif au sein des conseils de quartiers de la ville de Québec et que l'abolition d'un tel droit peut s'avérer dangereuse pour la démocratie.

M. Simon Gauvin présente une proposition d'un mémoire préparé par les conseils de quartier démontrant leur désaccord quant à l'abolition du processus référendaire qui sera présenté en session parlementaire s'il y a lieu. Plusieurs conseils de quartier ont déjà approuvé et apposé leur signature sur le document.

Mme Karine Mutchmore mentionne que le mémoire demande essentiellement un statu quo par rapport au référendum. Elle désire que le document permette une ouverture à la discussion en demandant une révision du processus plutôt que son abolition complète ou le maintien du statu quo. M. Simon Gauvin rappelle l'importance de faire un front solide de plusieurs conseils de quartier et qu'il serait plus bénéfique d'appuyer le mémoire. Mme

Emmanuelle Cardu-Gobeille propose de demander à ce que lorsque le mémoire sera présenté il soit dit oralement que les conseils ne sont pas opposés à un remaniement du processus référendaire, mais ils le sont à son abolition.

Résolution CA-16-44
Concernant l'abolition du processus référendaire prévu dans le projet de loi 109

- Considérant l'importance des référendums comme moyen de consultation de la population dans une démocratie ;
- Considérant que la possibilité d'un recours au processus référendaire est un incitatif à la bonification des projets de développement;
- Considérant que le référendum est l'ultime recours lorsque les autres moyens de consultation de la population n'ont pas donné les résultats escomptés ;
- Considérant l'importance de tenir compte de l'intérêt collectif dans le développement des projets sur le territoire de la ville de Québec ;
- Considérant que les dispositions de la *loi sur l'aménagement et l'urbanisme* autorisent les référendums sur l'ensemble du territoire québécois et qu'il serait préjudiciable de soustraire les citoyens de Québec à ce droit à la démocratie ;
- Considérant que le conseil de quartier Saint-Roch désire le maintien du droit au processus référendaire sur le territoire de la ville de Québec ;

SUR PROPOSITION DE MME EMMANUELLE CARDU-GOBEILLE, DÛMENT APPUYÉ PAR M. NICOLAS SAUCIER IL EST RÉSOLU :

- De demander une consultation générale sur le projet de loi 109 et une audition des conseils de quartier devant la commission parlementaire
- D'appuyer le dépôt du mémoire et d'autoriser le président, M. Simon Gauvin, à signer le mémoire au nom du Conseil de quartier Saint-Roch et à diffuser le contenu de ce mémoire auprès de la population et des élus provinciaux.
- De mentionner de façon orale lors de la présentation du mémoire à la commission parlementaire le désir de modifier le processus référendaire pour le rendre plus efficace plutôt que de l'abolir.

Adoptée

Vote : 6 personnes pour et 1 abstention

- Hébergement de type AirBnB

Le conseil a été invité par M. Jean Rousseau, président du comité citoyen du vieux Québec à joindre une coalition citoyenne portant sur l'hébergement de type Airbnb. Cette coalition souhaite trouver des solutions pour contrer aux problèmes générés par ce type de location touristique, notamment la hausse des prix des loyers, engendrés par la prolifération de nouveaux logements adaptés pour ce type d'activité qui est, selon la loi, dérogatoire aux normes de la Régie du logement du Québec.

Résolution CA-16-45
Concernant la formation d'une coalition citoyenne sur les Airbnb

- Considérant l'invitation du président du comité des citoyens du Vieux-Québec;
- Considérant le peu d'informations que le conseil de quartier de Saint-Roch détient présentement sur la situation de l'hébergement de type Airbnb à Québec;

SUR PROPOSITION DE MME KARINE MUTCHMORE, DÛMENT APPUYÉ PAR M. NICOLAS SAUCIER, IL EST RÉSOLU de mandater M. Raphaël Gagné Colombo comme représentant du Conseil de quartier Saint-Roch à titre d'observateur lors des rencontres de la coalition concernant l'hébergement de type Airbnb.

Adoptée à l'unanimité

- Agent de mixité de l'Engrenage

Suite à un départ, un nouvel agent de mixité a été embauché. M. Jean-Sébastien Wright se présente à l'assemblée et travaillera à faire les liens entre les différentes communautés et organismes du quartier.

16-08-12 Période de questions et commentaires du public

C : M. Marc Grignon remercie le conseil de quartier pour son travail et son implication dans les consultations publiques. Il invite les membres du conseil à consulter son dernier mémoire sur la politique du patrimoine dont plusieurs points concernent le quartier Saint-Roch.

16-08-13 Trésorerie

- Budget et état des revenus et dépenses

Il reste un montant de 400$ de disponible du budget de fonctionnement.
Il reste un montant de 2750$ de disponible du budget d'initiatives.

- Paiement pour secrétariat de rédaction

Aucun paiement n'est dû.

16-08-14 Correspondance

- Courriel de M. Robert Latour pour bibliothèque Gabrielle-Roy
- Suivi pour stationnement sur rue de M. Julien Cardinal

Considérant la lettre de M. Cardinal et du fait qu'il s'agisse d'un enjeu important pour les citoyens du quartier, M. Simon Gauvin propose que le conseil de quartier écrive au Bureau de Transport de la Ville de Québec afin de consulter le conseil de quartier sur le zonage de stationnement lors des changements.

Résolution CA-16-46
Concernant le zonage de stationnement

- Considérant les préoccupations exprimés d'un citoyen dans une lettre envoyée au conseil de quartier par rapport au stationnement;

SUR PROPOSITION DE M. SIMON GAUVIN, DÛMENT APPUYÉ PAR MME KARINE MUTCHMORE, IL EST RÉSOLU de demander au service de transport de la Ville de Québec

que le conseil de quartier et les citoyens soient informés et consulter lors de la révision du zonage de stationnement dans le quartier.

- Sollicitation pour le «Grand PinchOff»

16-08-15 Annonces

- L'Halloween dans Saint-Roch le 28 octobre
- Prix du public des Mérites d'architecture

16-08-16 Divers

Félicitation à Kevin Mark, membre du conseil de quartier Saint-Roch, pour son projet lauréat de la bourse universitaire de l’ADUQ (Association du Design Urbain du Québec) 2016.

Le conseil voudrait saluer l’initiative de la campagne sur les vignettes promouvant le respect des passages piétons.

Levée de l’assemblée

L’ordre du jour étant épuisé, l’assemblée est levée à 21h20